

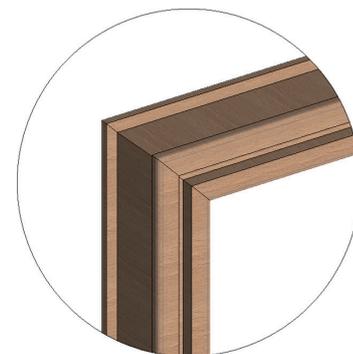
Rainures décoratives

Les rainures listées ci-dessous peuvent être mises en place sur les blocs-portes concernés par cette annexe.

Rainure tapée

Une rainure tapée de section maximale 10 x 10 (l x p) peut être usinée axée à 20,5 mm du bord extérieur de l'huissérie bois, sur l'une ou les deux faces de l'huissérie.

L'épaisseur de bois minimale entre les rainures usinées sur chacune des deux faces ou entre une rainure usinée et la face opposée est de 48 mm minimum.



Cas d'une huissérie sans joint isophonique:

côté paumelles	côté opposé aux paumelles	sur les deux parements

Cas d'une huissérie avec joint isophonique:

côté paumelles	côté opposé aux paumelles	sur les deux parements

Se référer au PV concerné pour la section des huisseries minimale validée.



La faisabilité des rainures dépend des équipements encastrés ou en applique pouvant être mis en place, de leur encombrement et de leur positionnement. Nous consulter.

Annexe : Ax.75	Date d'application : 12/09/18
Version : 1.0	Date de mise à jour :

Joint creux décoratif

Un joint creux décoratif de section maximale 10 x 10 mm (l x p) peut être usiné en périphérie de l'huissérie bois, sur l'une ou les deux faces de l'huissérie.

L'épaisseur de bois minimale entre les joints creux sur chacune des deux faces ou entre un joint creux et la face opposée est de 48 mm minimum.



Cas d'une huissérie sans joint isophonique:

côté paumelles	côté opposé aux paumelles	sur les deux parements

Cas d'une huissérie avec joint isophonique:

côté paumelles	côté opposé aux paumelles	sur les deux parements

Se référer au PV concerné pour la section des huisseries minimale validée.

 La faisabilité des joints creux dépend des équipements encastrés ou en applique pouvant être mis en place, de leur encombrement et de leur positionnement. Nous consulter.